

Le Code de la consommation fête cette année ses vingt ans, alors que de nombreuses réformes sont en cours ou en perspective, qu'elles trouvent leur origine en France ou au niveau de l'Union européenne, à commencer par celles qui concernent une recodification du droit de la consommation.

C'est dans ce contexte que le Centre de Droit Privé et Public des Obligations et de la Consommation (CDPPOC) de la Faculté de droit de Chambéry, organise le présent colloque. Réunissant universitaires et praticiens, celui-ci sera l'occasion de dresser un bilan critique de la codification intervenue en 1993, mais aussi de mesurer les évolutions qu'a connues de ce droit. Il s'agira aussi d'en mesurer l'efficacité au travers des sanctions et des moyens d'actions dont disposent les consommateurs et leurs associations.

Entrée libre (sur inscription)

Renseignements : Secrétariat du Centre de droit privé et public des obligations et de la consommation

Tél. : 04.79.75.83.84

Mail : mau.alamargot@univ-savoie.fr ; journées.consommation@univ-savoie.fr

Amphithéâtre 19000
Université de Savoie
Rue Jean-Baptiste Richard
Campus Entrée A
73000 JACOB BELLECOMBETTE



LES VINGT ANS DU CODE DE LA CONSOMMATION

(BILAN ET PERSPECTIVES DU DROIT DE LA CONSOMMATION)

29 novembre 2013
UNIVERSITE DE SAVOIE
Amphithéâtre 19000

I – MATINÉE : RETOUR SUR LA MÉTHODE

9 h 30 : Ouverture du colloque

10 h - Rapport introductif

S. Pimont, Professeur à l'Université de Savoie

9h 20 - Regards sur la codification : codification européenne, codification nationale

T. Génicon, Professeur à l'Université Rennes (15 min)

H. Claret, Maître de conférences à l'Université de Savoie (15 min.)

10 h 50 - L'opportunité d'une nouvelle codification

H. Davo, Maître de conférences à l'Université de Montpellier (30 min)

Pause café

11 h 30 - Le code comme modèle : le code français et les expériences étrangères

G. Paisant, Professeur à l'Université de Savoie (30 min)

Débat

Déjeuner libre

II – APRÈS-MIDI : RETOUR SUR LE CONTENU

14 h 30 - La délimitation du droit de la consommation

D. Sassolas, chercheur au Centre de recherche en droit public et Privé de la consommation et des obligations (30 min)

15 h 00 - L'efficacité du droit de la consommation

- Le point de vue des professionnels

A. Gourio, Directeur du département Expertise juridique et conformité à la Fédération bancaire française (15 min)

- Le point de vue des consommateurs

A. Bazot, Président de l'UFC-Que choisir ? (15 min)

Débat

15 h 45 - La mise en œuvre du droit de la consommation

- L'insuffisance du dispositif actuel : vers l'action

de groupe ?

*M. J. Azar-Baud, Maître de conférences à l'Université Paris-Sud
Avocat au Barreau de Buenos Aires*

(30 min).

- Arbitrage et modes alternatifs de règlement des litiges

J. Lete, Professeur à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle

(30 min)

16 h. 45 - Rapport de synthèse

L. Leveneur, Professeur à l'Université Paris II

17 h 15 : Cocktail de clôture